

Veille Internet BPA du 17/10/2011 au 26/10/2011

Bisphénol A (BPA) sur Internet : Faits marquants

ARTICLES EN FRANÇAIS

- | | | |
|-------------------------------|---|------|
| • Inra.fr | - Le bisphénol A, à faibles doses, favorise le stockage des graisses dans le foie | p2-3 |
| • 20min.ch | - Les fillettes plus sensibles au bisphénol A | p4 |
| • jhm.fr | - Ce flacon dont on tire l'ivresse | p5 |
| • Journaldelenvironnement.net | - Analyse des rapports de l'Anses sur le bisphénol A | p6 |

ARTICLE EN ANGLAIS

- | | | |
|-----------------------|---|----|
| • bangordailynews.com | - State employee says she was demoted after testifying about BPA
<i>(USA) Une fonctionnaire poursuit le chef du Département de la Protection de l'Environnement alléguant qu'elle a été rétrogradée dans ses fonctions après avoir témoigné devant le comité législatif à propos des dangers du bisphénol A (BPA).</i> | p7 |
|-----------------------|---|----|



Fiche de Presse Info. 18/10/2011

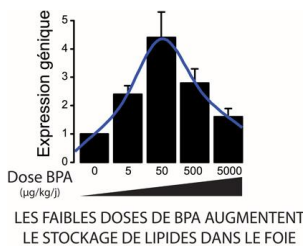
Le bisphénol A, à faibles doses, favorise le stockage des graisses dans le foie



Le bisphénol A (BPA) est un contaminant alimentaire désormais connu. Alors que la capacité du BPA à mimer l'action des hormones sexuelles féminines est décrite depuis plusieurs années, des travaux récents suggèrent que ce perturbateur endocrinien peut également agir sur le métabolisme de base des êtres vivants. Pour la première fois, les chercheurs de l'INRA ont mis en évidence que de faibles doses de bisphénol A favorisent le stockage des graisses dans le foie. Ils ont également montré que le BPA présente un mode d'action rare et contre-intuitif : les effets du contaminant sont plus importants à faibles doses. Cette étude s'inscrit donc dans une lignée de

travaux qui incitent à tenir compte davantage des perturbations métaboliques dans l'évaluation du risque associé à l'exposition au bisphénol A.

Le bisphénol A est considéré comme un perturbateur du système hormonal, ou perturbateur endocrinien, car il est capable de mimer en partie l'action des œstrogènes, les hormones sexuelles féminines. Des études récentes sur animaux de laboratoire ont également montré qu'il était capable de stimuler la production d'insuline par le pancréas et de favoriser le développement du tissu adipeux, principal lieu de stockage des graisses dans l'organisme. Ces études suggèrent que le bisphénol A est donc non seulement un perturbateur endocrinien mais également un perturbateur du métabolisme énergétique de l'organisme.



Les chercheurs de l'unité de Toxicologie Alimentaire de l'INRA de Toulouse se sont intéressés aux répercussions sur le foie d'une exposition prolongée à de faibles doses de bisphénol A (jusqu'à 10 fois inférieures à la dose journalière admissible). L'équipe a ainsi mis en évidence que les faibles doses avaient un impact plus important que des doses plus fortes sur l'activité d'un ensemble de gènes impliqués dans la fabrication des lipides. Elle a également montré que ces effets, focalisés sur le niveau d'expression des gènes, se traduisaient par une augmentation du stockage de graisses dans le foie de souris exposées à de faibles doses de bisphénol

A.

L'accumulation exagérée de graisses dans le foie, ou stéatose, ne revêt pas en soi une gravité majeure, mais elle présente le risque de favoriser l'émergence d'autres altérations métaboliques et tissulaires conduisant à des pathologies plus graves telles que la stéatohépatite non alcoolique ou le diabète de type 2. Ces travaux établissent que la mesure des effets métaboliques de ces perturbateurs endocriniens, à faible dose, constitue un complément opportun aux procédures d'évaluation et de surveillance de ces produits, pour évaluer plus complètement les risques associés aux expositions de l'Homme et des animaux.

*Ces travaux ont bénéficié des soutiens de l'Agence Nationale de la Recherche - ANR - (Projet PNRA-PlastImpact, Projet CES Perinatox), du programme bilatéral INRA-FORMAS et de la Région Midi-Pyrénées.

Le bisphénol A est un contaminant alimentaire. Il est utilisé dans la fabrication industrielle de nombreux produits d'usage courant comme les récipients en plastique de type polycarbonate et les revêtements plastiques de type résine époxy. Le bisphénol A est capable de s'extraire de ces matières plastiques, notamment lorsqu'elles sont chauffées, contaminant ainsi les aliments à leur contact. Plusieurs études ont montré qu'une grande majorité des populations européennes et américaines étaient exposées à de faibles doses de bisphénol A. Les agences d'évaluation du risque sanitaire française (ANSES), européenne (EFSA) et nord-américaine (EPA) ont défini une dose journalière admissible de 0,05 milligramme/kg de poids corporel pour le bisphénol A, principalement sur la base de sa toxicité pour la reproduction et pour le foie observée lors d'étude sur animaux de laboratoire.

Références :

Low doses of bisphenol A induce gene expression related to lipid synthesis and trigger triglyceride accumulation in adult mouse liver. Hepatology.

Alice Marmugi^{a, b}, Simon Ducheix^{a, b}, Frédéric Lasserre^{a, b}, Arnaud Polizzi^{a, b}, Alain Paris^c, Nathalie Priymenko^{a, b}, Justine Bertrand-Michel^d, Thierry Pineau^{a, b}, Hervé Guillou^{a, b}, Pascal G.P. Martin^{a, b}, Laïla Mselli-Lakhal^{a, b}

^a INRA; TOXALIM (Research Centre in Food Toxicology); 180 chemin de Tournefeuille, F-31027 Toulouse, France.

^b Université de Toulouse; INP; UPS; TOXALIM; F-31027 Toulouse, France

^c INRA, Métarisk, 16 rue Claude Bernard, 75231 Paris cedex 05, France

^d MetaToul, Plateau de lipidomique, INSERM, Toulouse

[Retour au début](#)



Les fillettes plus sensibles au bisphénol A

Le bisphénol A serait responsable de comportement hyperactif chez les fillettes, qui semblent plus sensibles que les garçons à ce perturbateur endocrinien.



Le bisphénol A a été interdit dans les biberons dans certains pays. (photo: Keystone)

Les fillettes exposées au bisphénol A lorsqu'elles étaient in utero montrent davantage de troubles comportementaux à l'âge de 3 ans que celles dont la mère avait absorbé un plus faible niveau de ce composant chimique très répandu, selon une étude publiée lundi.

L'anxiété, la dépression et l'hyperactivité se rencontrent plus chez les petites filles dont les mères avaient d'importants taux de bisphénol A dans les urines pendant leur grossesse, indique cette étude dirigée par l'Ecole de santé publique de l'Université Harvard.

«Cette tendance est plus prononcée pour les filles, ce qui suggère qu'elles sont plus vulnérables que les garçons à l'exposition au bisphénol A in utero», souligne l'étude publiée dans le journal *Pediatrics* daté de lundi.

Le bisphénol A, composant chimique très répandu dans les objets de la vie quotidienne, est présent dans la plupart des bouteilles en plastique rigide, des boîtes de conserve ou des cannettes.

Cette étude s'appuie sur les données de 244 mères et de leurs enfants jusqu'à l'âge de 3 ans dans la région de Cincinnati, Ohio (Nord des Etats-Unis).

Les échantillons d'urines ont été analysés à 16, 26 semaines de grossesse et à la naissance. Les urines des enfants ont été testées à l'âge de 1, 2 et 3 ans. Le bisphénol A a été détecté dans 85% des échantillons des urines des mères et 96% de celles des enfants.

Plus les taux de ce composant chimique étaient forts pendant la grossesse, plus les risques de troubles comportementaux des petites filles sont élevés à l'âge de 3 ans, conclut l'étude, sur la base de questionnaires remplis par les parents sur la conduite de leurs enfants.

Cette corrélation n'a pas été démontrée s'agissant des garçons; l'étude n'a pas mis en lumière non plus un quelconque lien entre la présence de bisphénol A dans les urines des enfants et leur futur comportement.

«Aucun des enfants n'avait de comportement cliniquement anormal, mais certains d'entre eux avaient plus de troubles comportementaux que d'autres», a indiqué le principal auteur de l'étude, Joe Braun, chercheur en santé environnementale à Harvard.

[Retour au début](#)



Ce flacon dont on tire l'ivresse

Une bouteille entièrement végétale et recyclable à partir de maïs ou de betterave. Telle est la prouesse technologique de Vegetal & Mineral Water installée à Bourbonne-les-Bains.



Depuis 2009 installée à Bourbonne-les-Bains, Vegetal & Mineral water n'a pas perdu son temps. L'entreprise ne se contente pas du dépôt de ses sept premiers brevets ; « elle continue à travailler sur le bioplastique », commente Pascal Bastien à la tête de cette société à la pointe de l'innovation. Ce travail en partenariat avec l'université de Reims a permis de valider la technologie qui permet de passer d'une betterave à une bouteille en bioplastique entièrement recyclable et biodégradable. « C'est une première mondiale », martèle le chef d'entreprise.

La société Brita, aux célèbres carafes d'eau à filtre, l'a d'ailleurs bien comprise puisqu'un pack avec une bouteille fabriquée à Bourbonne-les-Bains est commercialisé à 100 000 unités. Le plastique végétal et biodégradable voit son intérêt se renforcer. Ainsi la semaine dernière le gouvernement a annoncé le retrait du bisphénol A notamment dans la protection des boîtes de conserve pour 2013.

Ce bisphénol était déjà interdit pour les biberons. Pascal Bastien voit là toute la pertinence de son projet. « Nous sommes au coeur de l'actualité avec la création d'un plastique bio et compatible sans dégât pour l'homme et la nature », souligne l'entrepreneur. Le polylactique acide (PLA) produit à partir de betterave, maïs ou pomme de terre est connu. Présenté sous forme de granulé, il est utilisé pour la fabrication de couverts en plastique bio par exemple.

La plus value de Mineral & végétal water c'est la compatibilité du PLA pour une bouteille d'eau minérale et même gazeuse. Un secret de fabrication qui aura demandé, et demande encore, de nombreux mois de recherches et d'essais. Aujourd'hui, Pascal Bastien est prêt à passer « à la vitesse supérieure. » Le site de Bourbonne-les-Bains est agencé avec ces lignes pour souffler les bouteilles et pour leur embouteillage. Pascal Bastien souhaite produire et commercialiser l'O de Bourbonne. Le puits est foré, il ne reste qu'à le raccorder à l'usine quand la lourdeur administrative aura été levée. « Nous allons réaliser un produit avec une véritable identité régionale », fait remarquer Pascal Bastien. La capacité de production de 10 000 bouteilles par jour n'est qu'une goutte d'eau dans un marché qui se comptabilise en millions. Mais ici, le flacon sera aussi important que le contenu.

Philippe Lagler

[Retour au début](#)

Journal de l'environnement

Analyse des rapports de l'Anses sur le bisphénol A

Le 25 octobre 2011 par Foodsafety Vigilance

Publié le 21/10/2011 par Salma Lamari

Lors du Conseil des ministres du 19 octobre 2011, le ministre du travail, de l'emploi et de la santé a présenté la stratégie du Gouvernement à l'égard du bisphénol A (BPA). Par ailleurs, l'Agence européenne de sécurité des aliments (Efsa) a publié un communiqué de presse le même jour où elle annonce qu'elle examinera prochainement les rapports de l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) sur le BPA.

A cette occasion, le ministre et l'Efsa sont revenus sur les rapports de l'Anses du 27 septembre 2011 sur les effets du BPA. Dans son étude, l'agence avait observé des effets avérés sur l'animal et éventuellement sur l'homme à des doses inférieures à celles autorisées par la réglementation. L'Anses avait également conclu qu'il existait des risques liés à l'exposition de certaines populations au BPA (femmes enceintes ou allaitantes...) et recommandait de poursuivre les travaux sur cette substance.

Le ministre rappelle que la proposition de loi visant à suspendre la fabrication de tous les conditionnements à vocation alimentaire contenant du BPA vient d'être votée par l'Assemblée nationale et que le gouvernement "a souhaité la soutenir et aller plus loin en interdisant "dès 2013 les contenants alimentaires fabriqués avec du bisphénol A destinés aux enfants jusqu'à trois ans."

Il précise également qu'un rapport devrait être remis au parlement en ce qui concerne l'innocuité des substituts au BPA, au plus tard le 31 octobre 2012.

Enfin, d'ici fin 2011 une plate-forme d'information et d'échanges sur les produits de substitution pourrait être ouverte par l'Institut national de l'environnement industriel.

En ce qui concerne l'étude de l'Efsa, des scientifiques de l'Anses et de l'Efsa se rencontreront prochainement pour discuter de leurs approches scientifiques et ils évalueront les implications éventuelles de ces rapports sur les conseils précédents de l'agence européenne à ce sujet. L'Efsa rappelle qu'elle continue à surveiller de près les publications scientifiques sur le BPA.

Pour rappel, le 12 octobre 2011, l'Assemblée nationale avait adopté en première lecture la proposition de loi visant à suspendre la fabrication de tous les conditionnements à vocation alimentaire contenant du bisphénol A.

Sources : - *Compte rendu du Conseil des ministres du 19 octobre 2011 ;*

- *Communiqué de presse de l'Efsa "L'EFSA analysera deux nouveaux rapports sur le bisphénol A", 19 octobre 2011*

[Retour au début](#)

BANGOR DAILY NEWS

State employee says she was demoted after testifying about BPA

By Judy Harrison, BDN Staff

Posted Oct. 18, 2011

BANGOR, Maine — A state employee has sued the head of the Department of Environmental Protection alleging she was demoted after testifying before a legislative committee during her vacation about the dangers of the chemical bisphenol A, or BPA.

Andrea Lani of Whitefield filed the lawsuit last week in U.S. District Court seeking reinstatement to her former position — running a program focused on educating the public about toxic substances in plastics and their impact on children called the Safer Chemicals in Children’s Products program.

Lani, who has worked for DEP since February 1999, named Patricia Aho commissioner of DEP and Ronald E. Dyer director of the DEP Bureau of Remediation and Waste Management.

DEP spokeswoman Samantha DePoy-Warren referred questions Tuesday about the lawsuit to the Maine Attorney General’s Office, which must defend Aho and Dyer.

“We’re reviewing the complaint and will respond in due course in the context of the litigation,” said Brenda KIELTY, spokeswoman for Maine Attorney General William J. Schneider.

Schneider’s office will have 60 days to answer the complaint after it has been served with it.

Lani’s attorney, David Webbert of Augusta, claimed in the lawsuit that on March 29 she testified before the Environmental and Natural Resources Committee in opposition to LD 1129, which, after it was passed, rewrote the 2008 Kid-Safe Products Act. Lani told the committee she worked for DEP and had been responsible for implementing the Toxic Chemicals in Children’s Products law.

She also testified that she was before the committee on her own time as the mother of three children, according to the complaint. Lani told the committee that LD 1129 was “bad public policy and would repeal an important law that protected children’s health and welfare in the state of Maine.”

In June, Lani alleged, her job function was redefined to focus on “strengthening and harmonizing the agency’s records management system, including an updating of record retention schedules and implementing a new approach to Freedom of Access law responses.” Her position at the safer chemicals program was filled by a far less qualified individual, who was hired in January at an entry-level clerical position, according to the complaint.

CORRECTION:

An early version of this story requires correction. Patricia Aho currently is the commissioner of the DEP. Ronald Dyer is the director of the Bureau of Remediation and Waste Management at the DEP.